



N° 182

# Lettre du castor

TERRITOIRE A DÉFENDRE

Octobre 2022

## LE MONDE D'AVANT



## OÙ CELUI DE DEMAIN ?

*Face aux actes irresponsables des maîtres de ce département, il nous faut rappeler une nouvelle fois les certitudes qu'ont les penseurs les plus importants concernant l'avenir qui s'impose maintenant... Pour demain. Le décès récent de Bruno Latour, le plus écouté dans le monde entier de ceux qui se préoccupent de la situation de la planète dans la perspective indubitable du réchauffement climatique, nous a incité à faire appel à ses dires les plus récents.*

*Latour emporte la conviction de ceux qui l'écoutent en rappelant que les humains ont épuisé les "ressources" de Gaïa, une toute petite couche de la terre ; et que continuer à l'exploiter "as usual" est suicidaire : il faut inverser radicalement les priorités, en privilégiant l'habitabilité de la planète à la production folle d'objets et à l'économisation du monde. « Il nous faut rabouter le monde dont on vit avec le monde où l'on vit ».*

*Nos rapports à l'automobile sont un exemple significatif des dérives du passé. On s'aperçoit que les villes devenues métropoles ont été conformées au règne de ce type d'objet individuel "libérateur"... Et qu'elles en sont devenues invivables ! On est obligé de changer d'urgence de paradigme, de prioriser vélos et transports en commun. Et de porter enfin avant tout les efforts sur la qualité des habitations, leur confort thermique et leur environnement végétal.*

*Plus cela va, plus les investissements dans des projets destructeurs de l'habitabilité de nos milieux de vie sont criminels. Qu'ils concernent des carburants, des véhicules ou des infrastructures... La justice, aujourd'hui en retard pour appliquer les lois qui devraient empêcher ces crimes, condamnera un jour ceux qui se sont obstinés contre toutes évidences à réaliser ces GPI I \* contre lesquels les militants de l'écologie et du climat sont mobilisés.*

\*GPII : Grands Projets Inutiles et Imposés

**QUAND ON ÉCOUTE LES PHILOSOPHES...**

**Lettre ouverte (en réponse) au Président**

**Assemblée générale annuelle de MARDIEVAL**

- Page 2

- Page 3

- Page 4

# QUAND ON ÉCOUTE LES PHILOSOPHES...



1 Pour prendre connaissance avec les thèses de B. Latour, nous vous suggérons d'écouter tous ou certains de ces entretiens avec le philosophe anthropologue qui se suivent et s'enchaînent en 11 vidéos sur la chaîne YouTube d'ARTE.

La première vidéo : [https://youtu.be/endM-OPn\\_yA](https://youtu.be/endM-OPn_yA)

## Quelques réflexions et dires extraits des interviews de Bruno Latour

« **Le système de production est devenu synonyme de système de destruction** alors qu'il faut absolument changer de **cosmologie**. »

« **L'écologie n'est plus un sujet à côté : c'est la réalisation d'un changement de monde.** Car la consistance du monde n'est plus la même. On a réalisé que la température que l'on avait maintenue pendant des siècles ne cesse plus de monter. C'est une révolution ; ou plutôt une involution, car il faut s'enfuir (de la production) et s'enfuir (dans ces systèmes où la question est celle de l'habitabilité). »

« **Il faut inverser ces questions en se demandant : les conditions d'habitabilité sur terre sont-elles réparées, ou maintenues, augmentées, réunies ?** Et après seulement, **si oui**, les conditions de production sont-elles satisfaisantes, auquel cas on va les trier pour soutenir une abondance, une prospérité qui sont importantes... »

« **Personne ne croit au "reengenering", à la modernisation d'un monde à 8 milliards d'habitants.** Même en laissant de côté le temps qu'il faudrait pour le faire. »

« **Il nous faut apprendre à dépendre pour nous libérer.** »



Discussion entre l'anthropologue Philippe Descola, proche de Bruno Latour, et Alessandro Pignocchi à l'occasion de la parution de leur ouvrage "Ethnographies des mondes à venir". Vidéo "BLAST" de 48 minutes sur YouTube.

Vidéo: <https://youtu.be/fV2VqJhXuEE> Pignocchi <http://puntish.blogspot.com/2021/>

« Dans leur livre "ethnographies des mondes à venir", les deux auteurs montrent comment l'anthropologie nous aide à imaginer l'avenir autrement que comme un trajet unique et tout tracé vers le désastre. Ils le disent : "l'avenir est ouvert à tous les possibles pour peu que nous sachions les imaginer". »

Et si le monde d'après était déjà dans celui-ci ? Et s'il suffisait de s'inspirer d'autres manières de vivre pour le faire advenir ? Avec Alessandro Pignocchi et Philippe Descola, Paloma Moritz vous propose d'explorer de nouvelles façons de faire de la politique. De comprendre comment "affaiblir un monde dominant réglé par les lois de l'économie et ainsi faire émerger des mondes plus égalitaires".

france  
inter LA TERRE AU CARRÉ

EN JANVIER (N° 174), LA LETTRE AVAIT DÉJÀ INVOQUÉ B. LATOUR

## COMMENT FAIRE ÉMERGER UNE CLASSE ÉCOLOGIQUE CONSCIENTE ET FIÈRE D'ELLE-MÊME ?

AVEC LE PHILOSOPHE BRUNO LATOUR DANS SON DERNIER LIVRE "MÉMO SUR LA NOUVELLE CLASSE ÉCOLOGIQUE. COMMENT FAIRE ÉMERGER UNE CLASSE ÉCOLOGIQUE CONSCIENTE ET FIÈRE D'ELLE-MÊME", BRUNO LATOUR APPELLE LES ÉCOLOGISTES À TIRER TOUTES LES CONSÉQUENCES POLITIQUES DU NOUVEAU RÉGIME CLIMATIQUE.

« Parler de la nature, ce n'est pas signer un traité de paix, c'est déclarer une forme de guerre sur tous les sujets possibles de l'existence quotidienne, à toutes les échelles et sur tous les continents. C'est une nouvelle lutte des classes. Comment la gagner ? »

Après "Où atterrir ?" et "Où suis-je ?", Bruno Latour, ici avec Nikolaj Schultz, appelle les écologistes à tirer toutes les conséquences politiques du Nouveau Régime Climatique dans son dernier livre "Mémo sur la nouvelle classe écologique."



Réécouter l'émission de France Inter du lundi 24 janvier 2022 :

<https://www.franceinter.fr/emissions/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-lundi-24-janvier-2022>

# Lettre ouverte (en réponse) au Président du conseil départemental du Loiret

Monsieur le Président,

Vous m'avez fait une lettre sans le savoir peut-être.

Plus d'un an après avoir quitté l'assemblée départementale, je viens de recevoir un message du « Département » sur un sujet dont nous avons si souvent parlé : la déviation de la RD921 à Jargeau.

Mais ce n'est pas à l'ancien élu que vos services s'adressaient, pas plus qu'à l'opposant notoire devenu responsable d'une association de défense de l'environnement du Loiret. Non, c'est en tant que simple professeur de collège que j'ai reçu des nouvelles de votre part.

Figurez-vous que je ne pense pas être irremplaçable en politique et je reste persuadé que le cumul des mandats électifs gangrène notre démocratie. Aussi, après deux mandats exclusivement départementaux, avais-je laissé s'effectuer l'indispensable renouvellement des personnes qui donne du sens à la participation citoyenne et aux décisions publiques. J'ai ainsi eu la chance de reprendre mon activité professionnelle dans un établissement Loirétain et c'est parmi des centaines et des centaines d'enseignants que je suis aujourd'hui destinataire de votre message.

Quelle coïncidence ! Il y est justement question « du projet d'envergure de la déviation de Jargeau et de la création d'un nouveau pont sur la Loire ».

Ayant déniché que « l'étude des ponts [est] inscrite dans le programme scolaire » des classes de 5<sup>e</sup>, « le Département » propose « une visite privilégiée » du chantier qui vous tient tellement à cœur et qui nous coûte si cher à nous tous, contribuables Loirétains. Vous le trouvez tellement beau ce projet de pont ! Une lubie vieille de trente ans, probablement l'investissement le plus coûteux de l'histoire du conseil départemental, chaque jour plus inutile et plus dramatique pour l'environnement et le climat.

Selon vous, il faut y envoyer en masse les jeunes collégiens que vous jugez suffisamment malléables pour accueillir votre bourrage de crâne, sans voix discordante bien sûr. Vous avez donc imaginé que la collectivité départementale, en charge des bâtiments des collèges et uniquement des bâtiments, pouvait s'octroyer la compétence de l'État et se mêler aussi des enseignements à travers « une visite pédagogique d'un chantier départemental ».

Et pour être certain que les véritables responsables pédagogiques, les enseignants donc, choisiront de profiter de l'aubaine, alors qu'ils peinent à financer la moindre sortie dont ils verraient l'intérêt pour leurs élèves, vous leur proposez « à titre très exceptionnel et dans le cadre unique de ces visites, la prise en charge totale des transports pour l'année scolaire 2022-2023 ».

Il est vrai que, la politique du « quoi qu'il en coûte », c'est une des caractéristiques majeures de cette déviation routière.

Bravo pour votre conception de l'éducation. Celui qui paie décide de ce que les élèves vont pouvoir étudier. Pour quelqu'un qui a débuté comme défenseur de l'environnement et apprenti enseignant, vous voilà bien changé, il n'y a pas à dire.

Sachez qu'en tant qu'enseignant, je vous remercie de votre générosité, mais je crains de devoir décliner votre offre, si toutefois elle a été confirmée dans votre budget. En effet, après avoir déjà largement communiqué par voie de presse sur ces visites de chantier, vous m'envoyez finalement votre invitation en m'annonçant que vous allez « prochainement » faire valider la proposition par la Commission Permanente. Je vois que vous avez toujours à votre service cette assemblée de « godillots » dont on se demande parfois s'ils ont été élus pour décider par eux-mêmes.

Pour finir, au cas où il vous resterait quelques sous malgré le vaste gâchis de votre politique en faveur de l'automobile et des camions, je vous signale que le collège au sein duquel j'enseigne élabore plein d'autres projets réellement pédagogiques à financer. Mais surtout, comme je souhaite que le Département s'en tienne à la gestion des bâtiments, permettez-moi de préciser que le toit de mon collège n'est plus étanche et que, en cas d'orage, des salles de cours se retrouvent inondées. Si votre assemblée veut bien s'en inquiéter et faire des travaux moins prestigieux mais plus utiles qu'un pont sur la Loire, je ne manquerai pas de profiter du chantier pour une exploitation pédagogique sans même avoir à attendre une « prise en charge totale des transports ».

Veillez agréer, monsieur le Président, cher Marc Gaudet, mes salutations respectueuses.

Thierry Soler, ancien conseiller départemental du Loiret.

# Assemblée générale annuelle de MARDIEVAL le 7/10



## Résumé du Rapport moral du président pour l'exercice 2021/2022

L'année 2022 n'a pas vu beaucoup évoluer les décisions relatives à nos préoccupations tant locales que globales. Le Département comme le gouvernement restent droits dans leurs bottes du siècle dernier, malgré le constat indiscutable du fait que nous sommes engagés dans le réchauffement climatique. La crise sanitaire et les replis qu'elle a occasionnés ont durablement affaibli la vie associative. Ce qui a laissé le champ libre à des décideurs peu soucieux de partager leur pouvoir et de réfléchir à moyen ou long terme. Dans ces conditions, notre association a peiné à poursuivre ses objectifs, mais a gardé le cap et conservé une action résolue.

Peu après notre AG 2021, il a été procédé à un **renouvellement du bureau**. C'est ainsi que le C.A. a élu président de l'association Thierry Soler en donnant à Jean-Marie Salomon le rôle de vice-président. Sophie Muller assure le secrétariat et Luc la trésorerie. Tout le C.A. est remercié pour son travail au long de l'année écoulée.

Hommage est rendu à notre ami Pierre Moreau, décédé il y a quelques mois, dont l'épouse Martine avait été notre trésorière.

Une **BalbuFête très réussie** a eu lieu au mois de mai. La Saison7 de BalbuCam a également été un succès. Le site a permis de suivre une reproduction parfaite avec trois jeunes à l'envol et un couple reproducteur d'une entente exemplaire.

Une part importante de notre activité reste consacrée à la **lutte contre le projet aberrant de déviation et de pont sur la Loire** que mène le conseil départemental du Loiret. Il est difficile d'être optimiste alors que les travaux ont continué et continuent d'avancer sur le terrain.

**La communication du département** est presque aussi assourdissante que les machines que nous entendons à Mardié. Moyennant ses moyens écrasants - panneaux, magazines, sites Internet, communiqués et visites de chantier, il propage toujours ses informations erronées. Malheureusement, la déviation, si elle était achevée dans sa logique périmée, ne résoudrait pas les difficultés de circulation mais les déplacerait en les amplifiant. Tout porte à penser que les trafics routiers, qui se sont effondrés pendant la période dure de l'épidémie de COVID, n'atteindront jamais ceux qui sont pronostiqués depuis 20 ans. Les dégâts majeurs à notre environnement sont donc commis en vain, y compris pour ceux qui croient encore au tout-bagnole. Ce modèle de société, très inégalitaire, accentue le réchauffement climatique, en plus des destructions de la biodiversité.

Nous avons obtenu parfois un **écho national**, mais l'élan militant local a faibli en dehors de notre association, qui agit avec l'appui fidèle de FNE CVL. Les actions de personnalités telles que Julien Larrère-Genevoix ou Adrien Debré sont encourageantes. Mais tout cela ne suffit pas à convaincre une poignée d'élus passésistes et autoritaires.

Il nous reste à espérer que, malgré leur lenteur, les **instances supérieures de la Justice** condamnent enfin un projet qui contrevient selon nous à plusieurs lois en vigueur, en plus de son absurdité politique de plus en plus avérée.

**Quatre années après avoir contesté** en appel la légalité de la Déclaration d'Utilité Publique, l'audience s'est enfin tenue en juillet dernier. Nous avons pu y assister et insister sur l'inutilité du projet mais la Cour administrative d'appel de Nantes nous a déboutés comme c'est malheureusement la coutume lorsqu'il s'agit d'une DUP. Les juges laissent la priorité au politique pour juger de l'utilité de leurs projets et les arguments de droit que nous avons n'ont pas suffi. Il nous a semblé qu'il n'y avait pas de vice de forme suffisant pour espérer une cassation de cette décision par le Conseil d'État.

En revanche, nous misons plus sérieusement sur le **recours relatif aux espèces protégées** pour lequel nous attendons un jugement en appel de la Cour de Versailles. Ce dossier est plus solide et bien défendu par notre avocat maître Maginot. C'est aussi un dossier pour lequel, en cas de rejet de notre appel, nous aurions de bonnes raisons de nous pourvoir en **cassation auprès du Conseil d'État** sur des bases comparables à celles qui ont conduit cette instance à condamner la déviation de Beynac en Dordogne.

Notre difficulté majeure reste la lenteur de la Justice et l'obstination du conseil départemental qui dépense sans compter et sans attendre la fin de ces procédures.



association MARDIEVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : [le-castor-enerve@orange.fr](mailto:le-castor-enerve@orange.fr)  
Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>  
Balbuzards pêcheurs en direct : <http://www.balbucaam.fr/>



Facebook "La Loire vivra" : <https://www.facebook.com/La-Loire-vivra-Mardi%C3%A9val-947381875342826/>

Twitter MARDIEVAL: <https://twitter.com/LoireMV>